

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 94/AC-VG intérim des fonctions de Secrétaire administratif de l'Office des Anciens Combattants

n° 94/AC-VG

Ministère  
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication  
31 juillet 1967

Numéro JO  
n° 9 du 10/08/1967

Date du numéro  
10 août 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Le chef de bataillon René Lièvre est chargé d'assurer l'intérim des fonctions de secrétaire administratif de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas. Délégation de signature est donnée au chef de bataillon René Lièvre pour tous documents ayant trait au fonctionnement de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas